



HAL
open science

La chasse et le statut des chasseurs au Sahara et en Arabie

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. La chasse et le statut des chasseurs au Sahara et en Arabie. SIDERA Isabelle; VILA Emmanuelle; ERIKSON Philippe. La chasse. Pratiques sociales et symboliques, De Boccard, pp.87-96, 2006, Colloques de la Maison René Ginouvès, 2-7018-0192-3. halshs-03980147

HAL Id: halshs-03980147

<https://shs.hal.science/halshs-03980147>

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CHASSE ET LE STATUT DES CHASSEURS

AU SAHARA ET EN ARABIE

Catherine BAROIN¹

Résumé

Les techniques de chasse et le statut social des chasseurs, en milieu désertique, sont présentés pour cinq sociétés d'éleveurs nomades : les Maures, les Touaregs, les Toubou, les Somali et les Bédouins d'Arabie. Leur comparaison met en évidence la diversité et l'ancienneté de leurs techniques de chasse (solitaire ou collective, à l'arc, à la sagaie, au couteau ou au bâton, à l'aide de chiens, chasse de rabattage au filet ou au moyen de murets et d'une trappe). Mais ce qui frappe le plus, ce sont les fortes similitudes de statut social de ces chasseurs, d'un peuple à l'autre. Ils forment en effet (sauf chez les Touaregs qui attachent peu d'importance à la chasse) des minorités endogames de spécialistes relégués au bas de l'échelle sociale, au sein d'une société de pasteurs dominatrice. L'association fréquente de la chasse avec d'autres artisanats (forgerons, cordonniers, puisatiers, musiciens, etc.) amène à s'interroger sur l'origine de ces statuts.

Mots-clés : chasse, chasseurs, Sahara, Arabie, artisans endogames, forgerons.

Abstract

Hunting techniques and the social status of hunters in desert areas are examined here in the case of five societies of pastoral nomads : the Moors, Tuaregs, Tubus, Somali and Bedouins of Arabia. Hunting techniques are diverse and ancient, whereas the social status of hunters is strikingly similar. Except for the Tuaregs who have no hunting specialists, hunters in these societies make up small minorities of low status endogamous specialists, dominated by the pastoral nomads. Since hunters are often also specialised in other crafts, or share their low status with other craftsmen (smiths, leatherworkers, well-diggers, musicians, etc.), one may wonder about the origin of this widespread social organisation which is to be found not only in the Sahara, but also in the savannahs extending far south, as well as in the Middle-East.

Key words : Hunt, hunters, Sahara, Arabia, endogamous craftsmen, smiths.

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs exercent sur le monde occidental une fascination particulière, du fait qu'elles nous semblent le prototype-même de sociétés primitives, vestiges de mondes disparus. En Afrique, la répartition actuelle de ces sociétés les situe pour la plupart autour de l'équateur, ainsi que dans le désert du Kalahari². Les Pygmées de la forêt équatoriale et les Bushmen du Kalahari en sont les exemples les plus médiatisés. Mais ces sociétés sont loin d'être les seules en Afrique à pratiquer la chasse. Bien d'autres peuples ajoutent chasse et cueillette aux revenus de la culture ou de l'élevage, ou des deux. La place

¹ CNRS, UMR 7041, Nanterre.

² DALY, LEE 1999.

de la chasse est vraisemblablement plus importante chez ceux de ces peuples qui sont les plus mobiles, cultivateurs sur brûlis ou pasteurs nomades, encore que ce point reste à démontrer.

Parmi ces derniers, les pasteurs vivant d'élevage extensif en milieu désertique retiendront ici notre attention, ce qui nous permettra d'examiner si l'exploitation d'un milieu naturel similaire induit chez eux, en matière de chasse, les mêmes effets. Nous considérerons la place de la chasse, ses techniques et le statut des chasseurs chez les trois grands peuples qui occupent le Sahara et ses marges (Maures, Touaregs et Toubou), que nous comparerons à d'autres nomades de milieu désertique situés plus à l'est, les Somali et les Bédouins d'Arabie.

Soulignons d'emblée que la faune sauvage de ces immenses régions s'est tellement raréfiée en moins d'un siècle que la chasse a perdu aujourd'hui, dans les sociétés en question, la place qu'elle occupait encore au début du XX^e siècle. C'est donc à cette période, il y a cent ans environ, que nous ferons référence sans nous appesantir sur les évolutions actuelles qui ont entraîné dans certains cas la disparition quasi complète et de la chasse et des chasseurs.

Rappelons d'abord que les chasseurs de la préhistoire, au fil de périodes climatiques contrastées, ont laissé au Sahara des traces très nombreuses de leur activité. L'inventaire a été dressé des armes et techniques qu'ils utilisaient : arcs, armes courbes, bolas³ et crochets, massues, armes longues (bâtons, lances et sagaies), couteaux et poignards, et même filets et palissades pour une chasse de rabattage attestée en Egypte ancienne⁴. Depuis 7 000 ans, la chasse a été pratiquée au Sahara en parallèle avec l'élevage des bovins et du petit bétail⁵, lequel s'est développé en Afrique bien avant celui des dromadaires.

Sur les derniers siècles, les documents sur la chasse font largement défaut mais il est clair qu'elle a gardé, jusqu'à une période récente, une place très importante au Sahara. Il y a un siècle encore le gibier abondait comme en témoignent de nombreux observateurs, notamment H. Carbou qui dénombrait alors douze variétés d'antilopes au Tchad⁶. Il faut bien souligner d'ailleurs que l'appauvrissement actuel de cette faune n'est pas uniquement lié à l'assèchement du climat. La densification du cheptel et du peuplement à la période coloniale, les guerres et la multiplication des armes à feu y ont aussi contribué. Néanmoins les sociétés du Sahara ont longtemps pratiqué, et certaines pratiquent encore une chasse active. Voyons d'abord quelle est la situation en Mauritanie.

Les Némadi chez les Maures

Les Maures forment une société à prédominance pastorale mais il n'en existait pas moins parmi eux, jusqu'au début des années 1950, une minorité de chasseurs, appelés Némadi⁷. Ceux-ci occupaient les zones les plus désertiques de la Mauritanie orientale, en particulier le Dhar Tichit et le Dhar Oualata, où ils vivaient principalement de la chasse aux antilopes. La partition était stricte entre pasteurs et chasseurs, et l'endogamie imposée à ces derniers les tenait à l'écart de la société pastorale englobante. Les Némadi se caractérisaient par un physique distinct et un statut social subalterne : ils étaient liés aux Maures par des rapports de dépendance personnels.

³ La bola se compose d'une lanière de cuir, avec une pierre attachée à chaque extrémité.

⁴ LECLANT, HUARD 1980.

⁵ L'élevage des bovins est attesté il y a 7 000 ans dans le sud libyen.

⁶ CARBOU 1912, pp. 58-60.

⁷ GABUS 1954 ; HERMANS 1973. Les paragraphes suivants se basent surtout sur la synthèse des sources établie par Hermans.

La vie de ces chasseurs a été popularisée par le roman documentaire d'un officier méhariste⁸, qui inspira le film de Raymond Depardon, *Un homme sans l'Occident*⁹. Mais ce film a été tourné au Tchad chez les Toubou, et non chez les Némadi qui ont aujourd'hui disparu de même que les grands troupeaux d'antilopes qu'ils chassaient.

De peau plus blanche que les Maures et d'allure généralement plus élancée, avec leurs longues jambes, leurs larges épaules et leur taille fine, ils avaient une endurance extrême à la soif, à la faim et à la fatigue. Leur excellente connaissance du désert leur permettait d'y déceler la moindre trace d'eau, et ils firent souvent office de guides à la période coloniale. Ils vivaient dispersés en petits groupes, et leur habitat les distinguait des Maures car ils n'avaient pas de tente. Ils s'abritaient dans des abris rocheux, ou bien se protégeaient du vent derrière de simples palissades d'épineux ou sous des auvents en peaux d'antilope. La viande de leur chasse constituait leur principale nourriture, et la peau de ces animaux leur servait à confectionner leurs vêtements, avant que le coton ne devienne d'un usage plus répandu.

Les Némadi pratiquaient deux types de chasse. La plus fréquente était solitaire mais en hivernage, après les pluies, une grande chasse collective était organisée, avec des techniques de chasse à peu près identiques. Le chasseur s'aidait de trois ou quatre chiens. Les chiots, achetés aux Maures ou aux Soninké, étaient soumis à un dressage sévère pour développer leur courage, leur odorat, et leur apprendre à ne pas aboyer lors de l'approche du gibier.

Dans son expédition solitaire, le chasseur némadi partait à pied pour deux ou trois jours avec ses trois ou quatre chiens. Il traquait toute sorte de gibier, mais surtout l'antilope addax ou oryx. Il n'emportait avec lui qu'un équipement léger : quelques armes (un couteau, deux lances ou un bâton) et une petite outre remplie d'eau. Une fois l'antilope repérée et approchée en silence, le chasseur lançait ses chiens mordre la bête aux oreilles et aux naseaux, puis il venait l'achever à la lance, au couteau ou au bâton. Il employait aussi des armes de jet, les bolas, pour atteindre une proie en fuite, ou faisait usage de pièges, mais jamais il n'utilisait d'arc.

La chasse collective, quant à elle, nécessitait l'emprunt de dromadaires aux Maures. Les femmes prenaient part à l'expédition, emportant des réserves d'eau et du couscous cuit. Le groupe établissait son camp de base dans les zones inhabitées et lointaines où les antilopes sont nombreuses, et les chasseurs se dispersaient alors en tous sens pour traquer le gibier, chacun avec ses chiens comme dans la chasse solitaire, à la lance ou au couteau. La viande, rapportée au camp de base, était chargée pour le retour sur les dromadaires.

Elle n'était pas entièrement consommée par les Némadi. Une partie en était découpée en lanières et séchée au soleil, puis vendue ainsi que des entraves en peau d'addax, très appréciées pour leur solidité. Ces chasseurs ne s'attaquaient pas seulement à la faune sauvage, ils abattaient aussi bien tout dromadaire errant seul en brousse. C'est pourquoi certaines fractions maures leur versaient un prix, par exemple sous forme de coton pour se vêtir, afin qu'ils s'engagent à ne pas voler leur bétail.

Cet engagement valait aussi dans le cadre des liens personnels entre un Némadi et son patron maure, qu'il désignait du terme de *sahreb*, ami, protecteur. De temps à autre, le patron donnait une chèvre, un mouton, ou bien une outre de mil à son protégé. Il lui prêtait un chameau pour

⁸ BROSSET 1946.

⁹ DEPARDON 2002.

la chasse collective et recevait en échange des peaux d'antilopes, de la viande séchée et des entraves. Il semble que les Némadi recevaient aussi des Maures leurs armes en métal, car ils n'étaient pas eux-mêmes forgerons.

En dépit de ces liens où chacun trouvait son intérêt, l'image des Némadi auprès des Maures était très négative : ils les voyaient dépourvus de tente, vêtus de peaux de bêtes, se nourrissant d'animaux sauvages et de chameaux errants, voire de phacochères ou de charognes à en croire les on-dit, mauvais musulmans, s'exprimant mal et manquant de pudeur, car ils se laissaient aller à des propos vulgaires en présence des femmes, et les fils n'éprouvaient même aucune gêne à manger en présence de leur père¹⁰. Pire peut-être, les Némadi payaient avec des chiens (animaux impurs pour l'islam) la compensation matrimoniale ! Tous ces traits ne pouvaient qu'alimenter le mépris dont ils étaient l'objet pour les Maures, et renforcer l'interdit de mariage avec eux.

Les Touaregs

Voisins des Maures à l'est, les Touaregs occupent de vastes espaces désertiques en Algérie, au Mali et au Niger, où ils vivent principalement d'élevage extensif. Mais ils parlent une langue berbère, le *tamashek*, au contraire des Maures dont la langue est l'arabe, et diffèrent aussi de ces derniers par les structures sociales. Les hiérarchies sont moins poussées chez les Touaregs et le mode de mariage différent. Pour ce qui concerne la chasse, il n'existe pas chez les Touaregs de groupe social spécialisé dans cette activité¹¹. Les femmes et les enfants piègent les petits rongeurs tandis que tout homme, de manière occasionnelle, peut chasser à courre une antilope ou une gazelle, à dos de chameau ou avec des chiens¹². Plus au sud, en zone sahélienne, c'est l'autruche que l'on chassait à courre, à cheval, quand ces oiseaux étaient encore nombreux. Le piégeage est la technique la plus utilisée. Mais la chasse n'est jamais une occupation ni une ressource alimentaire de grande importance. Les Touaregs ne sont pas de grands chasseurs et leur intérêt se tourne essentiellement vers l'élevage¹³.

Les Toubou

La situation est différente encore chez les Toubou¹⁴. Comme les pasteurs maures ou touaregs, les pasteurs toubou manifestent peu d'intérêt pour la chasse. Mais comme chez les Maures, il existe dans la société toubou une catégorie particulière d'individus dont c'est l'activité principale. Cependant leur modalité d'insertion dans la société dominante, comme leurs techniques de chasse, sont différentes de celles des Némadi.

Géographiquement situés à l'est des Touaregs, les Toubou constituent la troisième grande ethnie saharienne. Ils occupent un quart du Sahara environ, depuis le sud de la Libye jusqu'au lac Tchad. Musulmans, ils se dénomment Teda au nord, Daza au sud. Teda et Daza parlent deux dialectes d'une même langue nilo-saharienne, donc totalement différente de celles des Maures ou des Touaregs qui appartiennent toutes deux au phylum Afroasiatique. Les Teda et

¹⁰ HERMANS 1973, p. 49.

¹¹ LHOTE 1951.

¹² LHOTE 1951, p. 12, 78 ; GAST 1968, pp. 247-248.

¹³ Il est significatif que l'article de G. BROUIN (1950) sur la chasse des ongulés dans le cercle d'Agadez, en plein cœur du pays touareg, ne mentionne qu'un seul chasseur touareg, dont il souligne la marginalité, et décrit surtout la chasse des sédentaires du sud (non touaregs) et la chasse au filet des artisans toubou, les Aza (voir § ci-dessous).

¹⁴ BAROIN 2003 ; CHAPPELLE 1957.

les Daza s'intermarient volontiers, mais ils refusent tout mariage avec un artisan. Les artisans forment donc un sous-groupe distinct à l'intérieur de la société toubou. Ils sont appelés *Aza*, terme de la langue daza qui désigne « les forgerons » (*haddad* en arabe). Ils sont endogames, et leurs activités sont spécifiques : forgerons, cordonniers, puisatiers, griots, chasseurs à l'arc ou au filet, ces deux catégories de chasseurs étant distinctes¹⁵.

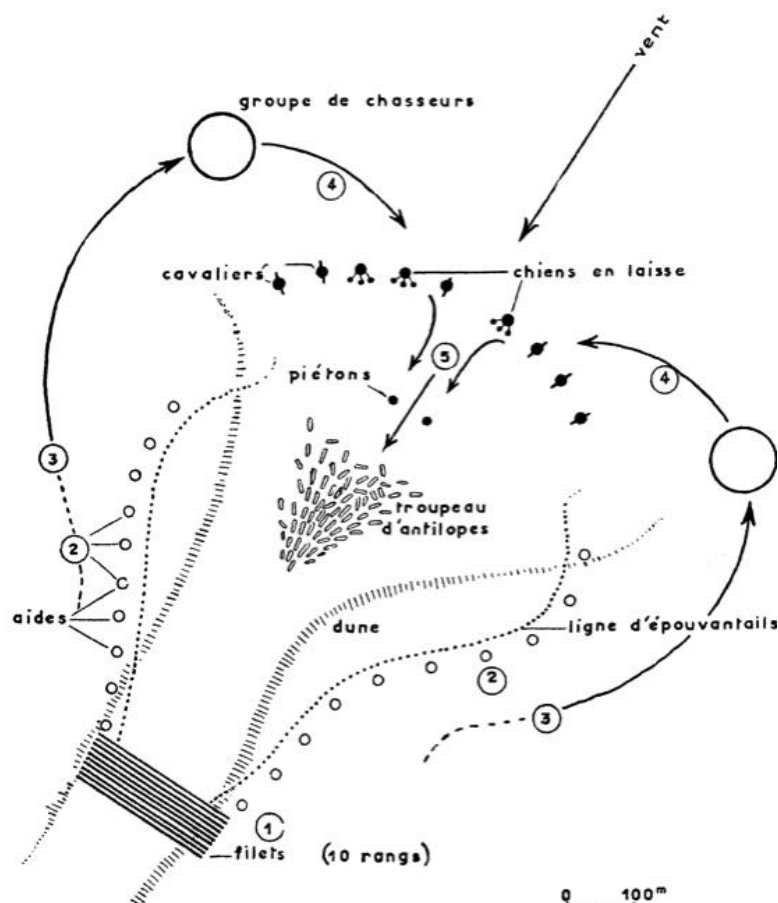


Fig. 1. — Chasse au filet. 1 : Mise en place des filets ; 2 : mise en place des épouvantails ; 3 : mouvement tournant ; 4 : mouvement convergent ; 5 : assaut final.

Fig. 1 - Chasse au filet chez les Toubou (d'après Chapelle 1957, p. 203). 1 : Mise en place des filets ; 2 : mise en place des épouvantails ; 3 : mouvement tournant ; 4 : mouvement convergent ; 5 : assaut final.

Les autres Toubou, qui sont pasteurs et non artisans, pratiquent d'autres types de chasse à moindre échelle. Les jeunes bergers, en brousse, complètent leur alimentation par le piégeage d'oiseaux et de petits rongeurs qu'ils grillent sur place. Mais en grandissant, ils abandonnent cette pratique jugée indigne d'un adulte, car les adultes ont pour cible des animaux plus grands. Leur chasse est individuelle et occasionnelle. Il s'agissait par exemple de la chasse à courre à l'autruche ou à la girafe, menée à cheval par les pasteurs du Bahrel-ghazal (effluent

¹⁵ BAROIN 1991.

du lac Tchad) au début du XX^e siècle, quand ces animaux étaient encore nombreux¹⁶. Mais les girafes ont depuis longtemps disparu de cette région.

La chasse à l'arc, elle aussi, semble abandonnée aujourd'hui. Elle était pratiquée par les Aza dénommés *Aza firi*, du terme désignant la pointe de flèche. Cette dernière était empoisonnée. Cette chasse solitaire visait des animaux divers : mouflons, gazelles, antilopes, autruches, outardes, etc. Les Aza, grands amateurs de chasse, employaient également d'autres techniques individuelles, au collet, à la sagaie ou au bâton.

La chasse au filet, collective, permettait d'abattre des troupeaux entiers d'antilopes addax ou oryx. Les chasseurs au filet sont appelés *Aza segide*, du terme qui désigne le filet. En hiver comme en été, un groupe de vingt à quarante chasseurs pouvait partir loin en brousse avec chiens et montures, ânes et dromadaires pour porter les provisions d'eau et les filets. Chaque chasseur emportait une centaine de filets, de 1,60 à 2 m de haut et de 2,50 à 3 m de large, avec leurs piquets. Après avoir repéré un troupeau d'antilopes, les chasseurs installaient leurs rangées de filets au bout d'une vallée étroite ou d'une dépression entre deux dunes, à proximité des antilopes qu'ils rabattaient ensuite à grands cris vers cette impasse (fig. 1). Les bêtes s'empêtraient dans les filets, et le troupeau entier était massacré à la sagaie ou à la lance¹⁷. Cette chasse, interdite par l'administration coloniale, a beaucoup régressé car la faune s'est raréfiée¹⁸, mais il semble qu'elle n'ait pas entièrement disparu car j'ai moi-même observé en 2002, dans le nord du Tchad, des filets de chasse adossés contre une tente.

Comme les Némadi, les *Aza segide* découpaient la viande en lanières pour la sécher au soleil et la vendre. C'était là leur principale ressource. Le statut de ces chasseurs rappelle celui des Némadi, car ils sont endogames et attachés à leurs patrons *teda* ou *daza* par des liens de dépendance personnels. Mais la catégorie des dépendants ne se limite pas aux chasseurs chez les Toubou ; elle inclut tous les artisans aza, qu'ils soient forgerons, cordonniers, musiciens ou chasseurs. De nos jours ce sont les trois premières de ces catégories qui sont les plus répandues. Physiquement, les Aza sont peu distincts des autres Toubou en dépit de l'interdit de mariage qui les force à l'endogamie. Ils étaient autrefois vêtus de peaux, comme les Némadi, et objets du même mépris. Cette attitude reste vivace chez les Toubou, même s'il convient de ne plus l'exprimer en présence de ces artisans. Elle est liée à une échelle de valeurs commune à toutes ces sociétés pastorales : les tâches nobles sont l'élevage et la guerre, tandis que les artisans, qui ne pratiquent ni l'un ni l'autre, sont des subalternes qu'il faut protéger tout en maintenant leur différence, par la prohibition de mariage. Le statut des Aza s'est amélioré de nos jours, beaucoup pratiquent l'élevage, mais l'interdit de mariage est toujours aussi strict. Cette attitude générale envers les artisans se retrouve beaucoup plus à l'est, chez les Somali.

Les Somali

Les Somali, comme les précédents, occupent un espace désertique ou semi-désertique où ils vivent de l'élevage extensif de dromadaires¹⁹. Il existe chez eux trois catégories de dépendants (appelés globalement *sab*) attachés aux lignages patrilineaires, qui se caractérisent par des activités spécifiques. Ce sont :

¹⁶ CARBOU 1912, vol. 1, p. 61.

¹⁷ DESOMBRE 1946, p. 102 ; CHAPELLE 1957, pp. 201-207.

¹⁸ Les règlements qui, en principe, la protègent aujourd'hui sont souvent contournés (GRÉGOIRE 2000).

¹⁹ LEWIS 1961.

- les *Tumaal*, forgerons et bijoutiers
- les *Yibir*, magiciens, musiciens et guérisseurs
- les *Midgaan*, chasseurs à l'arc, cordonniers, puisatiers, circonciseurs, barbiers, guérisseurs et musiciens²⁰.

Ces artisans sont endogames, sans qu'il n'y ait de différence physique très sensible entre eux et les pasteurs. Chacune de ces trois catégories d'artisans parle son dialecte propre, distinct de celui des éleveurs.

Les *Midgaan* chassaient le gibier à la trappe ou à l'arc, avec de petites flèches empoisonnées²¹ et à l'aide de chiens. Ils s'attaquaient aux animaux sauvages, mais aussi aux dromadaires égarés des Somali. Les autres activités artisanales énumérées plus haut, ainsi qu'un peu d'agriculture, complétaient ces ressources. Elles se sont maintenues de nos jours, davantage que la chasse qui est une activité en déclin, sinon disparue.

Pour tous ces artisans, le mariage avec un Somali est strictement prohibé. L'évitement était très fort entre pasteurs et artisans, les premiers considérant les seconds comme impurs. Un artisan n'était pas autorisé à partager le repas d'un Somali, ni à pénétrer chez lui²². Les artisans étaient liés aux Somali par des liens interpersonnels de protection, impliquant des obligations réciproques : le Somali protégeait son artisan et contribuait à ses frais de mariage, tandis que l'artisan participait au paiement du prix du sang pour son patron en cas de meurtre²³.

Les Solubba, chez les Bédouins d'Arabie

Séparés des précédents par la mer Rouge, les Bédouins d'Arabie ont un mode de vie qui ne diffère guère de celui des pasteurs précédemment évoqués. Et chez eux aussi, il existe une catégorie sociale d'artisans spécialisés dans la chasse, dont le statut est voisin de celui des *Midgaan* de Somalie, des *Aza* du monde toubou ou des *Némadi* de Mauritanie. Ces chasseurs sont appelés *Solubba*, *Sollubu*, *Sleb*, *Sleyb* ou *Slejb* selon les auteurs²⁴. Il s'agit d'artisans méprisés, strictement endogames. Réputés pour leur caractère paisible, ils vivent en symbiose avec les Bédouins. On les trouve jusqu'en Mésopotamie et au nord de la Syrie, d'où ils n'ont pas entièrement disparu aujourd'hui, malgré la raréfaction de la faune sauvage.

Les *Solubba* se différencient des Bédouins d'abord par leur physique : ils sont de peau claire, souvent blonds, avec des yeux clairs en amande, un nez régulier, des lèvres minces, une silhouette gracieuse. Ces traits les rapprochent des *Némadi*, dont la clarté de teint et l'allure élancée les distinguent de leurs patrons maures.

Par leur habitat et leur vêtement également, vers la fin du XIX^e siècle, les *Solubba* étaient comparables aux *Némadi* : ils étaient vêtus de peaux de gazelles (il fallait 15 à 20 peaux pour faire un vêtement) et vivaient sous des tentes du même matériau, ou bien en tissu de poil de chèvre. Ils nomadisaient huit mois par an et vivaient en petits groupes dispersés.

²⁰ KIRK 1904 ; TAMARI 2005, p. 157.

²¹ KIRK 1904, p. 94.

²² TAMARI 2005, p. 157.

²³ LEWIS 1961, p. 188.

²⁴ BETTS 1984 ; BLUNT 1968 ; DOSTAL 1956 ; DOUGHTY 1931 ; MUSIL 1928 ; PIEPER 1923 ; SIMPSON 1994.

Ils chassaient surtout la gazelle, mais aussi l'autruche ou l'antilope oryx, les antilopes addax ne se trouvant que sur le continent africain. La viande de leur chasse constituait leur principale nourriture. Ils n'utilisaient ni chien ni faucon, au contraire des Bédouins. Ils partaient, de préférence en été, à pied ou à dos d'âne, avec arc et flèches et le plus souvent à deux. L'un des chasseurs pistait et approchait une gazelle, puis la rabattait vers l'autre chasseur qui la tuait. Cette technique permettait d'abattre 10 à 20 gazelles par jour. Une autre chasse de rabattage visait non pas des animaux isolés, l'un après l'autre, mais un troupeau entier, en utilisant des aménagements préalablement construits : des murets formant un demi-cercle, avec une fosse au milieu. Le troupeau était rabattu vers ces murets et les gazelles tombaient dans la fosse, où il était facile de les tuer. Des traces archéologiques de ce type de chasse, pratiquée jusqu'au milieu du XIX^e siècle, se trouvent en Arabie, en Jordanie et en Syrie²⁵.

Le surplus de viande, découpé en lanière et séché, était vendu. Mais les Solubba complétaient leurs ressources avec d'autres métiers. Ils étaient guides à l'occasion, comme les Némadi, en raison de leur excellente connaissance du désert et de leur faculté à y trouver le moindre point d'eau. Ils travaillaient le métal et le bois (confection du bât des chameaux, des roues de poulies, et des récipients). Certains étaient vétérinaires. Ils étaient réputés comme musiciens, danseurs, chanteurs, conteurs et poètes. Au Koweït, les Solubba étaient aussi fossoyeurs et se situaient au plus bas de l'échelle sociale²⁶. Ils étaient aussi mendiants ou diseurs de bonne aventure.

Par ailleurs ils faisaient un peu d'élevage, surtout celui de grands ânes blancs ou à la robe claire, leur spécialité. Ils avaient en outre quelques moutons, chèvres et dromadaires, mais aucun animal à traire. Les femmes bédouines leur donnaient du lait de temps à autre, mais elles le versaient dans les tasses que les Solubba leur tendaient car ils étaient considérés comme impurs, comme les intouchables en Inde avec lesquels aucun partage de récipient ne peut s'envisager. Pauvres et méprisés, les Solubba étaient traités en parias par les Bédouins, ce qui n'empêchait pas de multiples interactions : hospitalité réciproque, échanges économiques. En particulier, les Solluba payaient aux Bédouins un tribut pour se garantir contre le vol et circuler sans encombre, sans qu'il s'agisse de liens de dépendance personnels.

Tous les chasseurs qui viennent d'être évoqués se posaient en prédateurs de la faune sauvage, leur objectif étant toujours de rapporter le plus de gibier possible, sans souci particulier pour la conservation de l'environnement. Au contraire des chasseurs d'Amazonie, ils ne se concevaient pas comme faisant partie intégrante d'une nature sauvage dont il importait de ménager l'équilibre. Aussi l'introduction d'armes plus efficaces, les armes à feu, ne fit-elle qu'accentuer la ponction sur le monde sauvage, à laquelle contribuèrent largement les colonisateurs. Il en résulta une telle raréfaction de la faune que les chasseurs furent contraints de se tourner vers d'autres métiers et d'autres modes de vie. C'est pourquoi les chasseurs en tant que tels, aujourd'hui, sont une catégorie sociale presque entièrement disparue.

Les techniques qu'utilisaient ces chasseurs, brièvement décrites ci-dessus, étaient assez variées d'une société à l'autre : chasse solitaire ou collective, à l'arc, à la sagaie, au couteau ou au bâton, avec ou sans chiens, la chasse de rabattage vers des filets ou vers une fosse étant

²⁵ SIMPSON 1994, p. 80.

²⁶ DOSTAL 1956, p. 27.

la plus efficace, puisqu'elle permettait d'abattre en une seule opération un troupeau entier de gazelles ou d'antilopes. L'ancienneté de ces diverses pratiques n'est pas à démontrer. La chasse de rabattage, au moyen de palissades, est attestée en Egypte pharaonique²⁷, tandis qu'à l'époque romaine le cerf se chassait au filet en Tunisie²⁸. Quant à la chasse à l'arc, elle était connue aux époques les plus reculées de la préhistoire, comme en témoignent d'innombrables pointes de flèches trouvées en Afrique. Elle est encore pratiquée de nos jours, notamment chez les Malinké, mais dans un contexte social totalement différent. Les chasseurs malinké en effet sont organisés en confréries, ils ne forment pas des groupes minoritaires endogames, dépendants et méprisés, mais sont au contraire valorisés en tant que héros civilisateurs²⁹.

Le statut des chasseurs est d'ailleurs le domaine où les convergences sont les plus remarquables entre les diverses sociétés présentées dans cet article. En effet, partout où la chasse revêt quelque importance (c'est-à-dire dans toutes les sociétés considérées à l'exception des Touareg), elle est pratiquée par des petits groupes de spécialistes qui occupent une place à part dans la société pastorale qui les englobe. Leur statut se fonde dans chaque cas sur trois caractéristiques étroitement associées :

- 1) Les chasseurs constituent une minorité de bas statut, avec qui le mariage est strictement prohibé. Ils sont de ce fait mis à l'écart et contraints à l'endogamie.
- 2) La séparation des deux groupes (pasteurs et chasseurs) va de pair avec la complémentarité de leurs occupations. Aux pasteurs reviennent la pratique de l'élevage à grande échelle et la guerre, qui sont interdites aux chasseurs, car l'usage des armes dans leur cas est réservé à la chasse. Aux chasseurs revient la chasse, souvent associée à d'autres métiers artisanaux, en particulier le travail du fer et du cuir, ainsi que la musique. Quand ce ne sont pas les chasseurs eux-mêmes qui pratiquent ces métiers, c'est à des groupes de même statut qu'ils reviennent.
- 3) Les chasseurs-artisans sont les dépendants des éleveurs, par des liens souvent personnels. Il y a entre les deux une obligation d'hospitalité et de dons réciproques, bien qu'inégaux, car le dépendant verse à son patron un tribut en nature, en échange de la protection dont il bénéficie.

Les chasseurs que nous avons décrits se ressemblent également, ce qui est assez naturel, par leur proximité avec le monde sauvage : leur connaissance intime du désert, le fait qu'ils se nourrissaient avant tout de la viande de leur chasse et se vêtaient de la peau des bêtes abattues, du moins aux époques les plus anciennes où les témoignages sont disponibles. Autre point commun, leur usage des chiens (à l'exception des Solubba) et l'emploi fréquent des ânes comme monture ou animal de bât, plutôt que les dromadaires qui, lorsqu'ils y ont recours, leur sont en général prêtés par leurs « patrons ». Ces détails, bien sûr, sont liés aux statuts respectifs de ces animaux, le dromadaire étant un animal noble tandis que l'âne, animal de bât le plus anciennement utilisé par l'homme, est objet de mépris³⁰.

Ces chasseurs sont-ils des groupes sociaux résiduels, vestiges de sociétés du passé dominées et englobées par les sociétés d'éleveurs ? Tel semble être vraisemblablement le cas des Némadi et des Solubba, dont les observateurs ont souligné les fortes disparités tant physiques que culturelles avec les Maures d'un côté, les Bédouins de l'autre. Pour les autres groupes (les Aza des Toubou et les Midgaan des Somali), le cas est beaucoup moins clair car l'imbrication

²⁷ LECLANT, HUARD 1980.

²⁸ LINANT DE BELLEFONDS, ce volume.

²⁹ KEDZIERSKA, ce volume.

³⁰ BAROIN 1999.

dans la société dominante est plus marquée. Mais il est difficile d'en dire davantage, car l'absence d'indices historiques et la disparition aujourd'hui presque totale de ces chasseurs interdisent toute possibilité d'investigation.

On n'en reste pas moins frappé par la fréquence de l'association du métier de chasseur avec d'autres savoir-faire artisanaux qui, tous, sont le fait de minorités subordonnées et endogames. La question se pose donc de l'origine de ces statuts si comparables d'un bout à l'autre de l'Afrique saharienne, mais qui s'observent aussi dans une frange géographique beaucoup plus large vers le sud. On les retrouve en effet chez les populations des savanes d'Afrique de l'Ouest, du nord du Nigeria et du Cameroun, du Soudan nilotique, de l'Éthiopie et du nord du Kenya. Tal Tamari dresse à ce propos un bilan à la fois vaste et prudent, où elle avance l'hypothèse que dans certains cas tout au moins, ces artisans pourraient être les descendants d'anciens royaumes mis sous tutelle par des envahisseurs³¹. Il faudra d'autres recherches pour approfondir ce difficile sujet, mais il est clair qu'elles ne devront pas se limiter au continent africain. C'est ce dont témoigne le cas des chasseurs solubba du Moyen-Orient, qui pourrait avoir des correspondances beaucoup plus loin vers l'est, peut-être jusqu'en Inde. La question reste à étudier.

Bibliographie

Baroin C. (1991), « Dominant-dominé : complémentarité des rôles et des attitudes entre les pasteurs téda-daza du Niger et leurs forgerons », in Moñino Y., éd., *Forge et forgerons, Actes du IV^e colloque Méga-Tchad, CNRS/ORSTOM, Paris, du 14-16 septembre 1988*, vol. 1, Paris, ORSTOM, pp. 329-381.

Baroin C. (1999), « L'âne, ce mal aimé », in Baroin C., Boutrais J., éd., *L'Homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD (ex-ORSTOM), pp. 277-298.

Baroin C. (2003), *Les Toubou du Sahara central*, Paris, Éditions Vents de sable.

Betts A. (1984), "The Solubba : Nonpastoral Nomads in Arabia", *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 274, pp. 61-69.

Blunt L. A. ([1879] 1968), *Bedouin tribes of the Euphrates*, 2 vol., London, Cass & Co.

Brosset D. (1946), *Sahara*, Paris, Éditions de Minuit (Rééd. 1991, *Sahara, un homme sans l'Occident*, Paris, L'Harmattan).

Brouin G. (1950), « Notes sur les ongulés du cercle d'Agadez et leur chasse », *Contribution à l'étude de l'Aïr*, Paris, Larose, Mémoire de l'IFAN n° 10, pp. 425-455.

Carbou H. (1912), *La Région du Tchad et du Ouadaï. Etudes ethnographiques, dialecte toubou*, 2 vol., Paris, Ernest Leroux.

Chapelle J. (1957), *Nomades noirs du Sahara*, Paris, Plon (Rééd. 1982, Paris, L'Harmattan).

Daly R. H., Lee R. B., ed., (1999), *The Cambridge Encyclopedia of Hunters and Gatherers*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.

³¹ TAMARI 2005.

- Depardon R. (2002), *Un homme sans l'Occident*, film inspiré du roman de Diego Brosset.
- Desombre S. (1946), *La guémira : Mission Alger-Lac Tchad 1937*, Paris, Lesourd.
- Dostal W. (1956), „Die Solubba und ihre Bedeutung für die Kulturgeschichte Arabiens“, *Archiv für Völkerkunde*, 11, pp. 15-42 (Wien).
- Doughty C. M. (1931), *Arabia deserta*. Textes choisis par Edward Garnett, Londres, Jonathan Cape (traduction française, Paris, Payot 1990).
- Gabus J. (1954), *Au Sahara. V. 1 : Les hommes et leurs outils*, Neuchâtel, La Baconnière.
- Gast M. (1968), *Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnographique*, Alger, Mémoire du CRAPE, 8.
- Grégoire E. (2000), « Les chasses du prince Bandar », *Autrepart*, 16, pp. 87-97.
- Hermans J.-M. (1973), « Les Nemadi, chasseurs sahariens », *Maîtrise d'ethnologie*, Université de Paris X-Nanterre.
- Kirk J. W. C. (1904), “The Yibirs and Midgans of Somaliland, their traditions and dialects”, *Journal of the Royal African Society*, 4 (13), pp. 91-108.
- Leclant J., Huard P. (1980), *La culture des chasseurs du Nil et du Sahara*, Mémoires du CRAPE, XXIX, 2 vol., Alger.
- Lewis I. M. (1961), *A Pastoral Democracy : A study of pastoralism and politics among the northern Somali of the horn of Africa*, London, Oxford University Press.
- Lewis I. M. (1962), “Trade and Markets in Northern Somaliland”, in Bohannan P., Dalton G., ed., *Markets in Africa*, Northwestern University Press, Northwestern University African Studies, 9, pp. 365-385.
- Lhote H. (1951), *La Chasse chez les Touaregs*, Paris, Amiot-Dumont, 245 p.
- Musil A. (1928), *The manners and customs of the Rwala Bedouins*, *Oriental Explorations and Studies*, 6.
- Piepper W. (1923), „Der Pariastamm der Slëb“, *Le Monde Oriental*, 17, pp. 1-75.
- Simpson St. J. (1994), “Gazelle-hunters and Salt-collectors : A Further Note on the Solubba”, *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 293, pp. 79-81.
- Tamari T. (2005), “Kinship and caste in Africa : history, diffusion and evolution”, in Quigley D., ed., *The Character of Kingship*, Oxford, Berg, pp. 141-169.